

Chaumont, le 30 octobre 2020

## **Reconfinement : Informations COVID-19**

---

Le Président de la République a annoncé le rétablissement du confinement à partir du vendredi 30 octobre 2020 à minima jusqu'au 1er décembre.

Afin de participer à la préservation, autant que possible de notre économie locale et nationale et de permettre la continuité pédagogique et éducative tout en permettant à tous la poursuite de votre activité professionnelle, l'Agglomération de Chaumont s'engage à prendre les dispositions suivantes :

### **Maintien des services publics :**

- L'accueil du C'SAM reste ouvert
- Les services de l'Agglomération de Chaumont restent joignables par téléphone au 03.25.30.60.00
- Les structures d'accueil des enfants (micro-crèches, et écoles primaires) resteront ouvertes avec un protocole sanitaire renforcé
- Le ramassage scolaire des enfants est maintenu aux horaires habituels, dès ce lundi 2 novembre 2020, jour de rentrée scolaire

Lors de chaque sortie, pensez à vous munir de votre attestation de sortie, disponible en ligne sur le site internet du Ministère de l'Intérieur (des attestations papier sont mises à disposition à l'accueil du C'SAM, depuis ce vendredi 30 octobre 2020.)

### **Rentrée scolaire**

L'Agglomération de Chaumont rappelle que le gouvernement a décidé que la rentrée était reportée à 10h en raison de l'hommage à Samuel PATY.

L'accueil périscolaire sera garanti par les enfants habituellement inscrits à partir de 7h30, jusqu'à 10h.

Pour les autres enfants, habituellement pris en charge à partir de 8h15 par l'Education Nationale, les services de l'Agglomération de Chaumont (animateurs, ATSEM, référents) prendront en charge les enfants venant en bus ou les enfants dont les parents sont dans l'obligation de travailler.

**L'arrivée des enfants devra cependant se faire impérativement avant 8h30**

Par ailleurs, concernant les conditions sanitaires, le protocole sanitaire a été renforcé comme suit :

- Respect des gestes barrière
- Port du masque pour les adultes et les élèves dès le CP
- Hygiène des mains
- Nettoyage et aération des locaux
- Limitation du brassage

## **Distribution de masques aux enfants entre 6 et 11 ans**

Suite aux directives gouvernementales, l'Agglomération de Chaumont a décidé de doter gratuitement et en urgence chaque élève âgé de 6 à 11 ans, scolarisés dans toutes les écoles élémentaires du territoire de 50 masques pédiatriques permettant la tenue sécurisée des cours jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2020.

La distribution sera réalisée par les maires des communes concernées, en lien avec les coordinateurs de secteurs et les équipes techniques, **dès ce lundi 2 novembre 2020, avant 7h30.**

Il s'agit d'une dotation unique qui consiste à délivrer 2 masques par jour avec changement à la pause méridienne. Les équipes éducatives accompagneront les enfants pour utiliser efficacement ces masques.

Stéphane MARTINELLI, Président de l'Agglomération de Chaumont remercie l'ensemble des agents pour leur engagement depuis plusieurs mois et sur lesquels il sait pouvoir compter dans les prochaines semaines.

Il adresse également tout son soutien à celles et ceux qui resteront mobilisés pour fournir à toutes et tous les services essentiels.

## **Suivre l'évolution des modalités de maintien des services et équipements de l'Agglomération de Chaumont**



[www.agglo-chaumont.fr](http://www.agglo-chaumont.fr)



[AgglodeChaumont52](https://www.facebook.com/AgglodeChaumont52)

---

### **Contact**

Charlène MAURIVARD - [cmaurivard@agglo-chaumont.fr](mailto:cmaurivard@agglo-chaumont.fr) - Tél. 06.08.40.80.73